

# Actions au sein des MR/MRS en fonction des stades de l'épidémie au sein de l'institution



Les mesures reprises dans ce tableau sont valables dans la situation actuelle de recrudescence épidémique\* (en date du 26 août 2020). Si la situation se dégrade et/ou qu'un lockdown partiel est envisagé pour la région géographique où se trouve la MR/MRS, les mesures à prendre doivent au minimum respecter les décisions applicables à la région concernée, quelle que soit la situation à l'intérieur de l'institution.

Ces mesures concernent les résidents qui ne sont pas en quarantaine. Pour les résidents en quarantaine, les visites médicales sont toujours permises en utilisant les équipements individuels de protection. Par ailleurs, si une visite essentielle doit avoir lieu (soins palliatifs, syndrome de glissement, problème psychiatrique), les visites sont organisées en suivant les modalités de la circulaire (espace dédié ou entrée de la chambre)

\* La phase épidémique nationale est déterminée par Sciensano et le RAG, notamment sur base de l'incidence cumulée sur 14 jours de cas positifs (> 50 / 100 000 habitants).



## Les stades épidémiques au sein d'une institution peuvent être définis comme suit :

**Stade 0 : 0 cas**

**Stade 1 A : UN cas positif isolé :**

Suivi des contacts  
Quarantaine contacts proches

**Stade 1 B : UN cas positif isolé avec UN cas suspect dans la semaine**

Suivi des contacts  
Quarantaine contacts proches  
Notification au Service Inspection d'Hygiène (\*)  
Testing de l'ensemble de l'institution (personnel et résidents)  
via la plate-forme fédérale  
(cfr. point 3.4 de la circulaire prévention/2ème vague)

**Stade 2 : cluster: deux cas positifs en moins d'une semaine :** adaptation des visites et activités

**Stade 3 : aggravation du cluster** (augmentation du nombre de cas positifs et/ou suspects)  
= **suspicion d'outbreak** : adaptation des visites et activités

(\*) Call center du service inspection hygiène : COVID-hyg@ccc.brussels, 02/552.01.91. Ouvert du lundi au vendredi 9-17h, le reste du temps pour les urgences uniquement : Notif-hyg@ccc.brussels et 0478/77.77.08



❗ **Valable uniquement pour les résidents qui ne sont pas en quarantaine**

## Visites et sorties

### Stade 0

Pas de cas

- ✔ Autorisation de sortie SAUF nuitées hors de la maison de repos (en phase épidémique nationale\*)
- ✔ Visites permises pour une bulle de 5 adultes différents :  
Maximum 2 adultes par visite (avec éventuellement 1 ou 2 enfants)  
Si possible dans un espace dédié ou à l'extérieur
- ❗ Importance du respect des mesures générales
- ❗ Déclaration sur l'honneur

### Stade 1

Un cas isolé

- ❌ Sorties non essentielles fortement déconseillées (sorties de maximum 2h)
- ✔ Visites permises pour 2 personnes différentes  
> 12 ans (pas plus de 2 personnes à la fois)  
Si possible dans un espace dédié ou à l'extérieur  
1 visite par jour  
Durée : minimum 60 minutes
- ❗ Importance du respect des mesures générales
- ❗ Contrôles renforcés
- ❗ Déclaration sur l'honneur
- ✔ Les visites essentielles ou vitales (e.a. soins palliatifs) peuvent être plus fréquentes et plus longues

### Stade 3

- ❌ Sorties non essentielles fortement déconseillées (sorties de maximum 2h)
- ❗ Visites limitées  
> 12 ans (pas plus de 2 personnes à la fois)  
Si possible dans un espace dédié ou à l'extérieur  
1 visite par semaine  
Durée : minimum 60 minutes
- ❗ Importance du respect des mesures générales
- ❗ Contrôles renforcés
- ❗ Déclaration sur l'honneur
- ✔ Les visites essentielles ou vitales (e.a. soins palliatifs) peuvent être plus fréquentes et plus longues
- ❗ Ces mesures peuvent être adaptées/renforcées par la cellule hygiène de la CoCom  
Par exemple : limitation aux visites essentielles

#### Remarque générale

Contrôler le nombre de contacts proches entre les résidents pour limiter le nombre d'isolements nécessaires en cas de cas suspect ou avéré.

\* La phase épidémique nationale est déterminée par Sciensano et le RAG, notamment sur base de l'incidence cumulée sur 14 jours de cas positifs (> 50 / 100 000 habitants).



! Valable uniquement pour les résidents qui ne sont pas en quarantaine

## Activités et prestations (kiné, logo, coiffeur, visites médicales, etc...)

### Stade 0 Pas de cas

- ✓ Activités permises
- ! Importance du respect des mesures générales

### Stade 1 Un cas isolé

- ! Importance du respect des mesures générales
- ✓ Activités individuelles permises

### Stade 2 2 cas + en < 1 semaine

- ✓ Activités/prestations de groupe  
Cohortage (groupes fixes de maximum 5 personnes)
- ! Renforcement et contrôle des mesures d'hygiène, de distanciation et de protection  
Par exemple : port du masque obligatoire pour toutes les activités qui le permettent

### Stade 3

- ! Importance du respect des mesures générales
- ✓ Activités/prestations individuelles permises
- ✗ Activités de groupe provisoirement suspendues
- ! Ces mesures peuvent être adaptées/renforcées par la cellule hygiène de la CoCom  
Par exemple : uniquement activités individuelles essentielles permises
- ✓ Les visites à caractère médical indispensables, individuelles et en chambre (médecin, kiné, psychologue) sont toujours permises
- ! Mesures de protection renforcées (pour protéger le prestataire)
- ! Si possible, utilisation d'un local de soins dédié et renforcement des mesures d'hygiène
- ! Les visites de contrôle dans le cadre du COVID19 sont permises (service Contrôle administratif de la direction contrôle des SCR de la CoCom)

#### Remarque générale

Contrôler le nombre de contacts proches entre les résidents pour limiter le nombre d'isolements nécessaires en cas de cas suspect ou avéré.



Iriscare



! Valable uniquement pour les résidents qui ne sont pas en quarantaine

## Cafétéria et restaurant internes

### Stade 0

Pas de cas

- ✓ Cafétéria ouverte
- ! Importance du respect des mesures générales (voir également recommandations spécifiques du Conseil National de Sécurité pour l'horeca)
- ! Les visiteurs d'un résident (maximum 2) ne se mélangent pas avec les autres résidents ou les autres visiteurs

### Stade 1

Un cas isolé

### Stade 2

2 cas +

en < 1 semaine

- ✓ Cafétéria ouverte
- ! Importance du respect des mesures générales (voir également recommandations spécifiques du Conseil National de Sécurité pour l'horeca)
- ! Cohortage (voir activités) : groupes fixes de maximum 5 personnes
- ! Les visiteurs d'un résident (maximum 2) ne se mélangent pas avec les autres résidents ou les autres visiteurs

### Stade 3

- ✗ Cafétéria/restaurant fermé
- ! Repas en chambre

#### Remarque générale

Contrôler le nombre de contacts proches entre les résidents pour limiter le nombre d'isolements nécessaires en cas de cas suspect ou avéré.